

Mis à l'abri durant le confinement, les jeunes étrangers isolés se retrouvent désormais à la rue. Ce retour à la case départ (c'est-à-dire à la case dangers, vivre à la rue à 16 ans est source de souffrances et de risques graves) est très grave.

D'où la réaction qui suit :

Depuis le 29 juin, près de la place de la République à Paris, un campement de 75 mineurs isolés étrangers en recours devant un juge pour enfant pour faire valoir leurs droits est installé grâce au Comité pour la santé des exilé.e.s (Comede), à Médecins Sans Frontières (MSF), aux Midis du MIE, à TIMMY - Soutien aux Mineurs Exilés et à Utopia 56, soutenus notamment par RESF.

Ces associations interpellent les conseils départementaux d'Ile-de-France sur les conditions de vie inacceptables des mineurs étrangers et la précarité vers laquelle ils sont sciemment poussés. Elles demandent à ce que soit enfin organisée une prise en charge réelle et systématique des jeunes se déclarant mineurs et isolés, c'est à dire un hébergement adapté à leur vulnérabilité ainsi qu'un accompagnement éducatif, sanitaire et social, et ce jusqu'à la décision judiciaire finale statuant sur leur situation.